



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO
Tél. : 03 87 34 33 64
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/RS

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de
mise aux normes de l'assainissement d'HALSTROFF
Accord avant le délai de 2 mois

PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Président

Syndicat Intercommunal
d'Assainissement du Remelbach
1 Place de l'Église

57480 LAUNSTROFF

Metz, le 24 MARS 2016

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8
du code de l'environnement relatif à :

Les travaux de mise aux normes de l'assainissement d'HALSTROFF

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 14 mars 2016, j'ai l'honneur de
vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du
présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la
mairie de la commune d'Halstroff où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une
durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de
la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera
consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le
tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de
un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

- SAFEGE
7 rue Claude Chappe-57070 METZ
- Commune d'HALSTROFF
41 rue Principale-57480 HALSTROFF

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER